

Centre (d'impulsion, de commandement, etc.) / Centralité :

Lieu de concentration dont le poids, la "taille" dépend d'un certain nombre de critères de nature socio-économiques, socioculturels. Le centre aura une capacité d'impulsion, de commandement qui dépendra de : - sa population (densité, part/reste de la population), de son niveau de vie, de l'ancienneté de son développement, ses capacités de production (capitaux, qualifications, etc.), ses capacités d'autodéveloppement sur ses propres ressources humaines et financières, ses capacités de recherche et d'innovation : investissements en R&D, lieux de recherche. Le poids d'un centre comporte aussi des éléments qualitatifs, subjectifs ("l'atmosphère de place" selon J. Labasse) c'est-à-dire l'attractivité de ses pratiques culturelles, de son mode de vie, des principales valeurs qui s'y trouvent représentées. Du poids d'un centre dépend sa capacité de commandement.

Source : géoconfluence.

Développement humain :

Le développement, selon les échelles, le maillages étudiés, est inégal, contrasté : entre micro-régions et régions, villes d'un même État, entre États et grands ensembles régionaux à l'échelle mondiale. La notion de développement est longtemps restée perçue en simple termes de croissance économique et quantitative (PNB/PIB, flux de capitaux et d'échanges, capacités d'investissement, etc.). Promue par la Banque mondiale, la notion de "développement humain" complète cette approche en prenant en compte leurs impacts réels dans la vie des populations : niveau de santé, espérance de vie, niveaux d'éducation. Pour en rendre compte, des indicateurs composites ont été proposés : par exemple, l'Indicateur de développement humain (IDH) calculé chaque année depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) permet des comparaisons internationales dans la durée et des classifications dont peuvent dépendre l'attribution de certaines aides. Mais à son tour, l'IDH peut paraître insuffisant et réducteur aux yeux de certains qui proposent d'autres indicateurs pour mesurer le bien-être réel des sociétés et tenter d'évaluer leur "bonheur"...

Source : géoconfluence.

Façade, fenêtre (océanique, maritime, etc.) :

La métaphore désigne, d'une manière générale les lieux tournés vers l'extérieur et le terme s'emploie plus particulièrement pour les espaces littoraux. Mais elle peut aussi s'appliquer aux lieux "au contact", "de contact". Une façade, océanique ou maritime, est une bande de quelques dizaines à plusieurs centaines de kilomètres de large à partir du littoral. C'est une interface entre les flux, entrant ou sortant, de biens et de personnes vers/de l'intérieur (arrière-pays, hinterland) et ceux de l'au-delà maritime (avant-pays). Cette interface concentre donc les activités et les équipements nécessaires à la gestion de ces flux. L'idée de fenêtre peut s'appliquer aux cas où la façade est particulièrement étroite.

Source : géoconfluence.

Flux :

Désigne l'écoulement, le déplacement des biens, des individus, des informations ou des capitaux de manière : - localisée (origine, destination, trajet) - quantifiée (volumes, effectifs transportés). À l'époque des organisations en "flux tendus", en "juste-à-temps", l'étude des flux, des procédures logistiques, de leurs conséquences en termes d'organisation de l'espace, peut avoir un grand intérêt dans le cadre de l'enseignement de la géographie. Certains flux (information, capitaux) sont transférés de manière immatérielle par des réseaux "virtuels" fondés sur le mariage entre l'informatique et les télécommunications.

Source : géoconfluence.

Frontière :

Si l'on considère ici avant tout les frontières d'État, la frontière comme enveloppe externe d'un territoire est une ligne continue qui a caractérisé l'apparition des États modernes. L'effort d'assignation de leurs limites a été rendu possible par le progrès des techniques de localisations géographiques et de cartographie. Auparavant, en l'absence de murailles ou autres fortifications, la frontière était une périphérie incertaine de "marches" plus ou moins vides. Limites séparant deux entités territoriales différentes, les frontières, coupures et/ou coutures, peuvent être plus ou moins fermées, plus ou moins perméables. De fait, tout organisme – individuel ou collectif – sécrète de la frontière, toute culture a ses limites : frontières et limites sont alors des instruments de régulation et de délimitation des systèmes socio-territoriaux.

Les frontières s'accompagnent de discontinuités, d'effets de seuils (statistiques par exemple), de gradients plus ou moins accentués qui en sont tout à la fois la cause et la conséquence. Une frontière ne saurait être "naturelle" en soi. Elle est conventionnelle, produite par les sociétés humaines qui font d'éléments morphologiques de simples supports physiques destinés à en conserver le tracé. Les frontières, si elles sont lieux de risques, d'incertitudes, de confrontation, peuvent être aussi des interfaces actives de stimulation et de compétition fécondées par la présence de l'autre, par ses différences.

Source : géoconfluence.

Limite et frontière

Pour une première approche

La frontière marque les limites entre deux domaines différents. Il peut s'agir de frontières politiques (entre États), naturelles (une montagne, un fleuve). La frontière peut également délimiter des entités plus abstraites : frontières linguistiques, culturelles, etc. La frontière n'est plus considérée comme une séparation mais plutôt comme un lien entre deux espaces (interface).

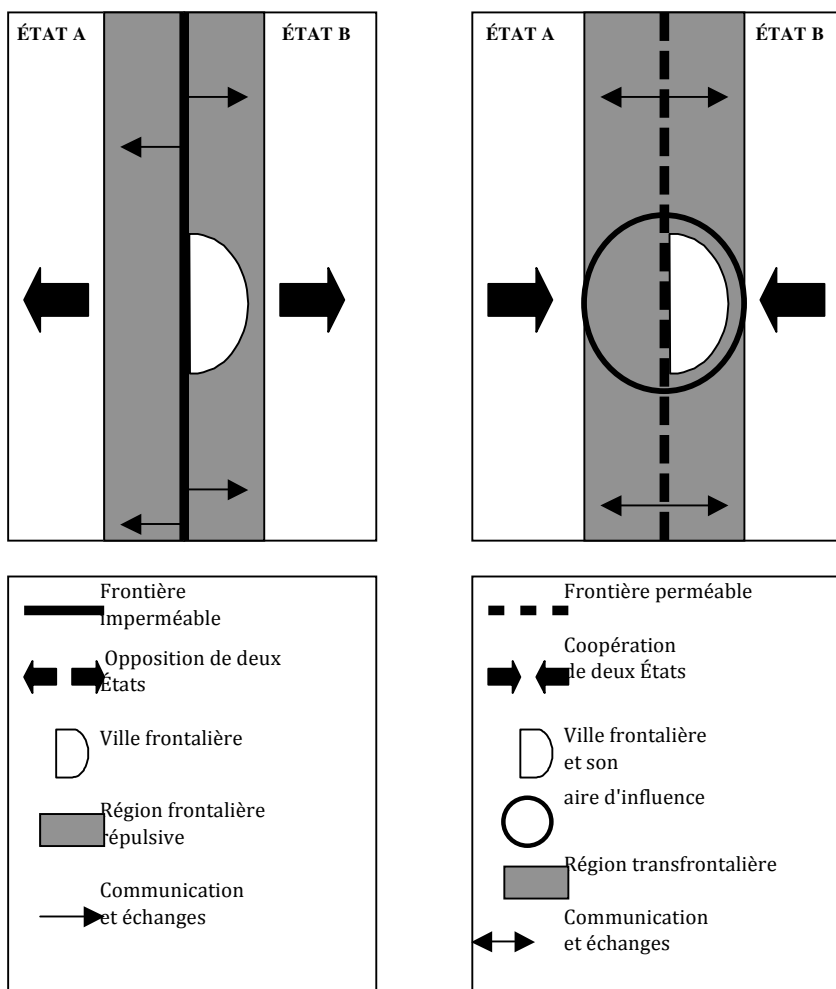
Quelques précisions

À l'origine, la frontière est un terme militaire désignant la zone de contact (« le front ») entre deux armées. À partir du XVII^e siècle, avec la fragmentation politique en Europe et l'apparition d'États-nations, la notion de frontière devient politique et exprime l'appropriation d'un territoire par un État. Très souvent, cette frontière politique repose sur une limite « naturelle » (concept de « frontière naturelle »). Un fleuve, une ligne de crête, une ligne de partage des eaux, etc. : le tracé résulte de tractations et de rapports de forces qui rendent les frontières artificielles. Dans de nombreux manuels se retrouve l'idée que les limites du territoire national se superposent idéalement à des frontières prétendument naturelles. La frontière du nord-est nous prouve le contraire. Totalement artificielle, elle est le résultat d'un compromis avec les groupes politiques voisins (flamand au nord-ouest et germanique au nord-est). Les frontières naturelles qui délimitent le continent européen sont tout aussi abstraites.

La frontière a deux effets spatiaux majeurs : elle peut représenter un obstacle aux communications et aux échanges entre deux États en imposant des restrictions au passage des biens, des capitaux ou des personnes. Cette discontinuité est, en fonction des contextes, plus ou moins marquée. Le mur de Berlin a constitué jusqu'en 1989 une véritable « frontière-obstacle ». La frontière peut également jouer le rôle d'interface en attirant les hommes et les activités et en permettant le développement de ports, de villes commerciales, industrielles, etc. Au lieu de séparer, elle permet la réunion des hommes et la mise en place d'une véritable dynamique d'espaces transfrontaliers. L'histoire des frontières françaises montre bien qu'elles ont été plus souvent des aires d'échanges que des barrières. Au sud-est, les relations avec le monde méditerranéen furent précoces et soutenues : les croisades des XII^e et XIII^e siècles ne sauraient faire oublier les relations commerciales et intellectuelles avec le Proche-Orient. L'expansion coloniale en Afrique a, elle, permis de tisser des liens culturels et politiques qui ont survécu à la décolonisation. À l'est, les frontières se sont ouvertes et fermées au gré de conflits parfois sanglants. Les relations avec l'axe rhénan ont cependant toujours existé. L'ouest a longtemps symbolisé la limite inaccessible du territoire (à tel point que le terme de finistère désigne dans le langage courant un bout du monde). Les grandes découvertes de la Renaissance, l'expansion coloniale et les relations avec le continent américain ont prouvé la force et la persistance des relations avec un autre monde.

Aujourd'hui, il n'est pas rare de lire que les regroupements supranationaux et la mondialisation suppriment

l'obstacle des frontières. Certes, les accords de libre-échange, la stratégie planétaire des firmes multinationales, la multiplication des flux immatériels (informations, financiers) tendent à effacer la notion de frontière. Pourtant, on note depuis quelques années une nouvelle crispation autour de cette « limite ». Dans un contexte économique difficile et face à une situation internationale tendue, les flux de population sont de plus en plus surveillés et contrôlés. Il y a donc un paradoxe qui veut qu'aujourd'hui les produits circulent plus facilement que les hommes.



Deux modèles frontaliers (d'après Rémy Knafou, *Occuper et aménager la Terre. Classe de seconde*, Paris, Belin, 2001)

Source : PE Fageol et O. Roux, *Dictionnaire thématique d'Histoire Géographie pour le professeur des écoles*, Seli Arslan, 2007.

Interface :

Zones, bandes, plus ou moins larges (de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres), de discontinuité mais aussi de contact et/ou de confrontation entre deux espaces, deux systèmes territoriaux distincts. L'interface suppose le passage : une frontière totalement fermée n'est pas une interface. L'interface est irriguée, à des degrés variables, par des flux, plus ou moins intenses. Activités, infrastructures et équipements correspondants y sont souvent localisés. Les principales interfaces auxquelles s'intéresse le géographe sont : - dans l'ordre de la nature, l'interface atmosphère - lithosphère et ses conséquences (inondations, glissements de terrain, évolutions des couverts végétaux), - les interfaces liées à des changements de milieu, d'environnement : interface littorale (façades), interfaces de type sahélien, piedmonts (interfaces montagne-plaine ou montagne-plateau), etc. : ces interfaces donnent lieu à des modes d'occupation, d'activités humaines fondés sur le contact, l'échange, l'exploitation de la différence - les interfaces liées aux frontières entre États, entre ensembles régionaux.

Source : géoconfluence.

Littoralisation (ou maritimisation) :

Processus fréquemment observé de concentration des populations et des activités humaines le long ou à proximité des littoraux.

Source : géoconfluence.

Métropolisation :

La métropolisation est un processus qui affecte la ville dans ses formes et dans ses fonctions. Elle traduit les impacts de la mondialisation sur les espaces urbains. Elle s'inscrit dans un processus général d'urbanisation dont les causes ne sont pas nouvelles pour l'essentiel, mais où les logiques économiques l'emportent devant le facteur de la croissance démographique. Le phénomène relève à la fois d'une concentration des pouvoirs de commandement dans l'économie mondialisée et d'une restructuration spatiale de l'emploi à l'échelle métropolitaine en faveur du polycentrisme. En s'inscrivant dans les réseaux de l'économie mondiale, la métropolisation modifie l'ancrage local, régional ou national d'une ville. Le processus est multiscalair : à l'échelle mondiale, il tend à renforcer les hiérarchies urbaines en faveur des grandes villes ; à l'échelle métropolitaine, on assiste à des dynamiques sociales et spatiales différenciées de fragmentation et de ségrégation. La métropolisation amplifie un certain nombre d'enjeux d'aménagement liés à l'étalement urbain, aux mobilités croissantes et à l'augmentation de nuisances (pollution, engorgement). L'ensemble réinterroge les modes de gouvernance urbaine.

Source : géoconfluence.

Mobilité :

Mobilité vient du latin "mobilitas" dont le sens porte surtout sur la capacité d'être mobile, de changer de lieu ou de position, d'être à l'aise dans ses mouvements, de se transformer. La mobilité implique un changement de position : géographique (dans l'espace) ou sociale (dans les pratiques). Elle peut rendre compte d'un déplacement physique mais aussi d'une mutation socio-professionnelle : changement de travail d'un domaine à un autre ou changement du lieu de travail. Par extension, la mobilité peut s'appliquer aussi aux produits socio-économiques ou culturels, aux connaissances, en impliquant alors une circulation ou une diffusion des biens de consommation ou des savoir-faire. Différents paramètres caractérisent les mobilités. Leurs motivations initiales : mobilité pour le travail, mobilité résidentielle, mobilité pour loisir etc. Leurs durées : mobilités quotidiennes, hebdomadaires, saisonnières, etc.. Les distances et les échelles sur lesquelles elles s'opèrent : rural/périurbain/urbain ou à plus longue distance, pouvant dépasser les frontières administratives de la région ou du pays. Il convient de distinguer mobilité et migration, cette dernière se définissant comme un ensemble de déplacements entraînant un changement de résidence. La mobilité ordinaire ou habituelle concerne les déplacements d'une population dans son cadre de vie habituel (par exemple, navettes domicile-travail). Les mobilités intéressent le géographe car elles influent sur l'organisation spatiale des lieux qu'elles parcourent. Les mobilités sont en relation directe avec les systèmes de transports et le développement des infrastructures.

Source : géoconfluence.

Mondialisation (1) :

Ensemble des processus (socio-économiques, culturels, technologiques, etc.) facilitant la mise en relation des sociétés du monde entier. La mondialisation est accélérée par les systèmes contemporains de communication, de circulation de l'information. Elle tend à accentuer les phénomènes de diffusion et d'homogénéisation à travers l'espace mondial. Mais, paradoxalement, par la mise en concurrence des territoires et des sociétés qui lui sont associées, elle alimente aussi des comportements de contestation : particularismes, régionalismes, communautarismes sont ainsi revisités à la lueur de la mondialisation. Notons que le monde anglo-saxon parle de *globalisation* qui peut être considéré comme synonyme.

Source : géoconfluence.

Mondialisation (2)

Pour une première approche

Le développement récent des communications, l'accessibilité aux informations ont facilité la mise en relation des sociétés du monde entier. La mondialisation (on parle de *globalisation* dans le monde anglo-saxon) est un processus global qui touche de nombreux domaines : culturels, économiques, technologiques, etc.

Quelques précisions

La mondialisation est un processus de mise en relation des différentes composantes du monde. Il s'agit d'un processus continu d'intensification et de fluidification des échanges, porté par l'essor des transports et des mobilités. Il en résulte une nouvelle organisation du monde, à la fois plus interdépendant et très hiérarchisé.

- *Un processus ancien et complexe.* La fantastique progression des flux de produits, de services, de capitaux, d'informations a créé une économie monde faite d'inégalités, de solidarités et de concurrences entre pays. Ce phénomène ancien s'est aussi accompagné de déséquilibres qui perturbent l'économie mondiale. Nous sommes actuellement dans ce que les historiens et les économistes appellent la troisième mondialisation. La première a correspondu à la première vague de colonisation de l'Europe au XVI^e siècle, la deuxième à la Révolution industrielle et à la colonisation de l'Asie et de l'Afrique par l'Europe au XIX^e siècle. À chaque fois, se retrouvent un certain nombre de points communs : une révolution des transports (la caravelle et la boussole, les progrès de la voile, la vapeur et le train), une mise à l'écart d'une partie du monde quand l'autre se renforce, etc.

- *Les enjeux de la mondialisation.* La mondialisation est un catalyseur de développement et d'inégalités. Elle valorise les différentiels à l'échelle planétaire. Cela suppose une logistique puissante (disposer des réseaux d'information, des acheteurs, d'un système de commercialisation, etc.) qui favorise les entreprises importantes et innovantes. Tout en créant de l'activité, la mondialisation laisse donc de côté des acteurs de moindre importance. De même, on assiste à de nouvelles logiques spatiales qui établissent de nouvelles formes de ségrégations. Pour les pays riches, la mondialisation économique comporte deux bénéfices essentiels : le premier profite au consommateur qui a accès à un éventail plus large de biens à un prix plus faible ; le second, aux détenteurs du capital, qui obtiennent un meilleur rendement de leurs capitaux. Les pays riches souffrent en revanche de la délocalisation de leurs industries en main-d'œuvre peu qualifiée, ainsi que de la concurrence accrue avec les autres pays riches. On estime cependant que la part de la population active en concurrence avec la main-d'œuvre peu qualifiée des pays en voie de développement n'est que de 3 %. Pour rester compétitifs, les pays riches se font parfois une concurrence en matière de réglementation et de protection sociale. On parle alors de dumping social. Jusqu'à la crise asiatique en 1997, les nouveaux pays industrialisés et les pays intermédiaires semblaient les grands gagnants de la mondialisation économique. Profitant d'une main-d'œuvre qualifiée et à faible coût, ils ont bénéficié d'investissements très importants en provenance des pays riches, ce qui leur a permis de construire une économie moderne et un système de formation solide, de sortir de la pauvreté. La crise asiatique a cependant montré l'étendue de leur dépendance à l'égard des marchés financiers. Toutefois, pour la masse des pays intermédiaires, en fonction de leur stabilité politique, de leur dette, la mondialisation est une opportunité. Enfin, pour les pays moins avancés (PMA), comme les pays de l'Afrique subsaharienne, on assiste à un décrochage, avec une montée de la pauvreté. Les échanges internationaux pour ces pays se réduisent et ne représentent plus que 0,3 % des échanges mondiaux. Il y a un accroissement des disparités dans le tiers-monde.

- *Les oppositions.* La mondialisation produit dans un même mouvement de l'homogénéisation et de la différenciation, cette dernière résultant largement du désir des sociétés d'affirmer leurs différences. On assiste ainsi à un retour à l'identité et au régionalisme pour lutter contre la mondialisation des modes de vie. L'opposition peut prendre une dimension politique. C'est le cas du mouvement « altermondialiste » qui puise son unité dans la contestation du fonctionnement de la mondialisation dite « libérale », c'est-à-dire gouvernée par les mécanismes de l'économie de marché. L'altermondialisation désigne un mouvement de la société civile qui conteste le modèle libéral de la mondialisation et revendique un mode de développement plus soucieux de l'homme et de l'environnement. Des prises de position et des revendications sont communes à de nombreuses organisations concernant la justice économique, l'autonomie des peuples, la protection de l'environnement, les droits humains fondamentaux. Ces thèmes se retrouvent dans des textes de diverses organisations du mouvement altermondialiste : plate-forme proposée par ATTAC (Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens), manifestes ou rapports élaborés durant les forums sociaux mondiaux, dont le manifeste de Porto Alegre. Politiquement, le mouvement oscille entre un réformisme et une rupture (contestation du statut et des politiques des institutions mondiales telles que l'Organisation mondiale

du commerce [OMC], le Fonds monétaire international [FMI], le G8, recherche d'alternatives à l'ordre international de la finance et du commerce). La plupart des « altermondialistes » établissent un lien de cause à effet entre ces deux mouvements : le développement du commerce international assurerait le triomphe des économies déjà dominantes et la marginalisation des régions et pays les plus fragiles.

- *Les problèmes de régulation et de gouvernance.* La maîtrise du phénomène de mondialisation se heurte à deux obstacles. Le premier est d'ordre politique : alors qu'il n'existe pas de structures politiques internationales unifiées, les différentes autorités étatiques légitimes ne disposent pas du même poids décisionnel. Le second obstacle réside dans le fait que les acteurs se diversifient et se multiplient (développement de structures en réseau comme les organisations économiques internationales, les groupes financiers, Organisations non gouvernementales [ONG], réseaux mafieux, etc.). Pour faire face à ces difficultés, les États ont ressenti un besoin croissant de coopération interétatique, afin de mieux se protéger ou de gérer des questions communes. Ainsi se sont mis en place des marchés régionaux plus ou moins intégrés : Union européenne, ALENA (Accord de libre-échange nord-américain), Mercosur, ASEAN (Association des nations du Sud-Est asiatique), etc.

- *Les espaces de la mondialisation, une intégration contrastée.* Même si la mondialisation débouche sur la mise en place d'un nouvel ordre mondial fondé sur un partage plus collectif des ressources, richesses, savoirs et technologies, l'intégration du Sud reste contrastée.

- Les États hégémoniques. Les États de la Triade (Europe occidentale, Amérique du Nord et Japon, soit environ 20 % de la population mondiale pour 80 % du produit national brut [PNB]) constituent des centres hégémoniques dominants. Impulsant les évolutions scientifiques et techniques, ils contrôlent l'essentiel des médias et des productions culturelles. Dans la division internationale du travail (DIT), ces pays se spécialisent dans la fourniture de produits manufacturés à haute valeur ajoutée, les prestations intellectuelles et les activités de conseil à l'ensemble de l'économie mondiale, tout en veillant à maintenir leur mainmise sur la propriété intellectuelle (brevets, marques, logiciels, etc.). Ces centres hégémoniques déploient directement leur influence sur les périphéries intégrées.

- Les États intégrés dépendants. Dans cet ensemble, deux grands groupes peuvent être identifiés. Le premier groupe est constitué d'États intégrés autonomes. Il comprend des puissances régionales (Russie, Chine, Brésil, Inde, Afrique du Sud), dominant plus ou moins leur environnement immédiat, qui s'affirment de plus en plus sur la scène mondiale. Elles sont rejointes, dans une moindre mesure, par les dragons de l'Asie (Singapour, Corée du Sud et Taiwan), dont l'essor industriel, commercial et technologique est dû à une volonté politique.

- Les États intégrés dominés. Il s'agit des États ateliers, qui sont impliqués dans des rapports de dépendance. Ils accueillent les industries en voie de banalisation technologique (textile, jouet, électronique grand public, etc.), pour lesquelles les coûts de main-d'œuvre sont importants. Ce mouvement réorganise à l'échelle de la planète une partie des activités productives et de services. On trouve dans cet ensemble soit des pays émergents, soit une partie des pays d'Europe de l'Est en transition. Dans ce groupe figurent des États dont l'importance est dictée par les intérêts géostratégiques des centres : ce sont les États pétroliers et gaziers, en particulier ceux du Proche- et du Moyen-Orient. Ils sont dépendants des puissances industrielles consommatrices, en particulier des États-Unis, qui consomment 25 % du pétrole mondial.

- Les exclus de la mondialisation. Face aux pays intégrés, se déploient les « marges évitées », régions sacrifiées de la mondialisation. On classe dans cet ensemble hétérogène les PMA de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie centrale et du sud et les États andins d'Amérique latine, qui regroupent plus de 600 millions d'habitants. Un autre ensemble est composé des États que les États-Unis qualifient de « voyous », comme la Corée du Nord, l'Iran ou la Libye, soumis au boycott ou à l'embargo pour des raisons géopolitiques, avec des incidences sur leurs activités économiques. Un dernier groupe rassemble les pays déchirés par les crises et les guerres civiles, totalement exclus de la mondialisation.

Source : PE Fageol et O. Roux, *Dictionnaire thématique d'Histoire Géographie pour le professeur des écoles*, Seli Arslan, 2007.

Pôles, polariser :

Au-delà des pôles "géographiques" servant de repères sur la planète, la notion, en partie dérivée du champ de l'économie, désigne des centres de production ou d'organisation de la production ayant des effets d'entraînement sur les espaces qui les entourent. Les pôles ont vocation à polariser une région, un État, voire l'espace mondial. Un espace multipolaire est un espace soumis aux effets conjugués de plusieurs pôles. Un pôle ou un ensemble multipolaire contrôle une aire sur laquelle il exerce sa puissance (aire de puissance).

Source : géoconfluence.

Puissance :

G. Dorel définit ainsi ce qu'est une puissance : "un État qui dans le monde se distingue non seulement par son poids territorial, démographique et économique mais aussi par les moyens dont il dispose pour s'assurer d'une influence durable sur toute la planète en termes économiques, culturels et diplomatiques". On peut donc identifier les attributs, les leviers de la puissance puis évaluer la façon dont les États peuvent en disposer. Ainsi : - le poids territorial peut procurer ressources de diverses natures, profondeur stratégique mais il est des États de très grande superficie qui n'en retirent guère de puissance et l'inverse est également vrai : comparons la République démocratique du Congo et Singapour par exemple, - le poids démographique peut être un atout ou un fardeau : atout lorsque les dynamiques politiques, socio-économiques engagées sont favorables à la création des biens matériels ou immatériels, à l'innovation, à l'intégration de tous ; fardeau dans les situations inverses, les mouvements migratoires traduisant, lorsqu'ils sont possibles, ces différences de condition, - le poids économique confère indéniablement de la puissance en se traduisant par des capacités : d'innovation et d'investissement ; de pénétration voire de domination des autres marchés ; du contrôle des marchés de capitaux, de devises, de matières premières, etc., - la puissance s'évalue aussi en termes d'influence culturelle : rôle de la langue, diffusion des biens culturels à l'échelle régionale ou mondiale, influence sur les modes de diffusion de l'information, les réseaux, etc. - enfin, les capacités diplomatique et militaire achèvent de constituer la puissance en super-puissance. Le poids, le rang et le rôle d'une puissance découlent aussi du poids qu'exercent certains centres d'impulsion (grandes métropoles, centres régionaux de production). Il convient donc d'étudier les lieux où s'exerce cette puissance : c'est la permanence de certains lieux (concept géopolitique). Il faut absolument allier l'histoire et la géographie, qui doivent se féconder mutuellement. Les États jouissent de manière très inégale des attributs de la puissance. Compte tenu de leur histoire, de leur niveau actuel de développement, ils peuvent n'en disposer que de manière incomplète : par exemple, les États européens qui, réunis au sein de l'UE ou de la zone euro, voient leurs capacités d'autonomie diplomatique et militaire limitées. Certaines catégories d'État ne disposent que de peu de moyens et se trouvent dans des positions de soumission à l'égard des "grandes puissances". Enfin, en ce début du XXI^e siècle, seuls les États-Unis sont en position de disposer réellement de la totalité des attributs de la puissance mais la croissance rapide d'États dits "émergents" pourrait redistribuer certaines cartes de la puissance au cours du siècle, laissant se profiler un monde qui deviendrait réellement multipolaire dont la gouvernance devra être repensée.

Source : géoconfluence.

Réseaux (d'échanges, d'entreprises ou services, d'information, etc.) :

Ensemble de lignes ou de relations aux connexions plus ou moins complexes. Certains réseaux sont matériels et structurent l'espace. Ils sont les supports des flux d'échanges. En topologie, un réseau est formé de nœuds, de segments, de sommets et d'arcs. Leur étude permet d'analyser leur connexité, leur connectivité, leur nodalité. D'autres réseaux s'expriment par des relations, des flux qui sont davantage immatériels : réseaux d'échanges, de services, d'information, réseaux de la recherche et de l'innovation, etc.

Source : géoconfluence.